

De l'Armée à la Finance, le Démantèlement programmé de la Suisse !

Ou ce qu'aurait pu écrire un citoyen ordinaire aux Conseillers fédéraux

Citoyen ordinaire de l'Arc lémanique (Valaisan, habitant sur Vaud et travaillant à Genève), je suis d'ordinaire plutôt confiant dans nos institutions, du moins jusqu'à ce que les dernières orientations stratégiques de votre politique ne m'inquiète; citoyen-soldat qui a accompli son devoir militaire dans le respect de nos traditions, je suis aussi un officier de milice convaincu que la volonté de résistance que l'on m'a inculquée est la meilleure défense pour mon pays ; enfin, chef d'entreprise actif dans la gestion patrimoniale et la gestion de fortune, ma survie économique est mise en péril par des réglementations incessantes, accouchées dans l'urgence, sans (re)connaissance de la spécificité de ma profession, et par des directives disproportionnées, délibérément discriminatoires, contraignantes et abusives, qui mobilisent mon énergie, mes ressources financières et surtout mon attention pleine et entière qu'il me serait pourtant plus utile de concentrer sur l'analyse d'une situation économique mondiale instable et précaire et de marchés financiers extrêmement volatils. Vos mesures sont une menace tant pour la qualité de mes prestations que pour la confiance que mes clients ont placée en moi.

Mon nom est Marc R. Studer ; c'est mon vrai nom ; vous n'êtes donc pas la cible d'une lettre anonyme diffamatoire et lâche. J'use courageusement du pouvoir de m'exprimer librement que m'accorde encore l'article 16 de notre Constitution.

A tous ces titres, Madame la Présidente de la Confédération, Mesdames et Messieurs les Conseillers fédéraux, je suis alarmé au plus haut point par la politique menée par le Gouvernement ces dernières années et notamment par celle que vous menez ces dernières semaines ; il faut, là, vous l'avouer sans ambages, ma confiance dans la volonté du Conseil Fédéral de défendre ce pays et ses citoyens s'est effondrée tant elle va à l'encontre des aspirations profondes de notre population, pourtant vos électeurs, et des termes mêmes de notre Constitution.

Comme citoyen, j'ai vu disparaître le service public (à titre d'exemple, un livre acheté à l'étranger peut voir son prix doubler en passant la frontière, rien que par nos frais postaux ; plus possible non plus aujourd'hui d'assurer une correspondance avec le dernier train régional, plus de garantie de pouvoir prendre un avion ou d'être à l'heure à un rendez-vous sans prévoir au minimum une heure de battement pour anticiper une énième défectuosité d'un matériel ferroviaire entretenu de façon minimaliste ; et il est particulièrement choquant et insultant de voir les dirigeants de ces sociétés se targuer des profits ainsi réalisés sur notre dos.

J'observe un Palais Fédéral où n'a cours désormais qu'une seule langue, au mépris des minorités et de l'article 18 de notre Constitution ; les couloirs de ce Palais Fédéral, récemment réaménagé à leur attention, fourmille de lobbyistes omniprésents, *dont les pas ne sont pas perdus pour tous*, qui s'affairent autour de parlementaires débordés, avec des solutions "clé en main", brillamment empaquetées, extrêmement bien présentées sur la forme, mais affligeantes sur le fonds, émanant d'intérêts qui ne sont assurément pas ceux du citoyen, d'intérêts qui détournent à leurs avantages les lois du marché, spoliant ainsi par leurs manipulations des PME qui représentent pourtant 99.6% des entreprises de notre Pays (voir tableau ci-dessous) ; nouvelle constitution, nouveau droit pénal (avec ses conséquences sur l'insécurité et la criminalité dans nos villes et nos villages), système d'assurances obligatoires qui asphyxie les petits budgets, le tout mené avec un pas de charge

délibéré et suspect, qui ne permet plus le temps de la réflexion. Le citoyen n'est pas dupe ; il vous voit faire et il est dégoûté de la politique.

Tableau 1

Les entreprises marchandes non agricoles selon les classes de taille (recensement 2005)

Taille	Entreprises marchandes ⁷		Emplois ⁸	
0-2 employés ⁹	176 016	58,92 %	315 485	9,90 %
3-4 employés	46 066	15,42 %	207 776	6,52 %
5-9 employés	39 500	13,22 %	316 101	9,92 %
10-19 employés	19 360	6,48 %	303 674	9,53 %
20-49 employés	11 278	3,78 %	388 611	12,20 %
50-99 employés	3 453	1,16 %	272 129	8,54 %
100-249 employés	2 019	0,68 %	346 403	10,87 %
250 + employés	1 028	0,34 %	1 035 353	32,50 %
Micro-entreprises (0-9)	261 582	87,57 %	839 362	26,35 %
Petites entreprises (10-49)	30 638	10,26 %	692 285	21,73 %
Moyennes entreprises (50-249)	5 472	1,83 %	618 532	19,42 %
Grandes entreprises (250 +)	1 028	0,34 %	1 035 353	32,50 %
TOTAL des PME (0-249)	297 692	99,66 %	2 150 179	67,50 %

Source: OFS, recensement fédéral des entreprises, 2005

Au niveau de l'agriculture, on est loin de l'autarcie du plan Wahlen, ce système d'approvisionnement du pays en cas de guerre, pourtant intelligent et taillé sur mesure pour nous, dont l'article 102 de notre Constitution nous rappelle les devoirs.

Sous prétexte de respecter les lois internationales, selon article 5.4, et malgré le rejet du peuple suisse de rentrer dans l'UE, vous ne cessez d'eurocompatibiliser notre législation, sacrifiant ainsi toutes nos spécificités. Les Etats-Unis, en fin pilotes et orchestrateurs, profitent d'une Union Européenne au bord de l'implosion, dépassée et sans vision géopolitique, pour faire passer des lois "internationales" qui ont désormais cours chez nous, alors qu'elles nous sont clairement défavorables. Un Conseil fédéral "très coopératif" et un Parlement moutonnier, lui aussi débordé et dépassé par les enjeux, assurent avec zèle que cette étapes soit franchie dans les plus bref délais. On reconnaît les enjeux à la puissance de feu déployée contre l'initiative de l'ASIN qui essayait de mettre un frein à la signature effrénée de nouveaux traités internationaux pénalisants.

Pour ce qui est de notre neutralité, au diable l'article 185.1 de notre Constitution. Didier Burkhalter l'a clairement annoncé : sa politique étrangère verra une *neutralité flexible*, un nouveau concept à lui tout seul ! Et ainsi, on travaille allègrement, en se moquant des décisions du peuple souverain, à l'adhésion à l'UE, à l'OTAN ; on prend de façon irresponsable des positions partisans ; on envoie nos soldats à l'étranger, violant du même coup la souveraineté nationale d'autres Etats.

Quant à l'armée de milice, balayé l'article 58. Le Conseil fédéral a sacrifié la défense de notre souveraineté nationale et de notre indépendance. A quoi bon, puisque sa stratégie est toute autre, on la vu ci-dessus. Le citoyen ne peut pas comprendre, il faut qu'il fasse confiance au Gouvernement. Ayons le courage de l'admettre : notre armée traditionnelle de milice a clairement été programmée à la destruction. Son démantèlement va bon train : réduction drastique des effectifs, liquidation à prix

bradés du matériel existant, amputation des moyens de remplir une mission pourtant clairement définie par la Constitution, remise en question de sa mission future, discrédit régulier sur son incapacité, manipulation des appellations pour endormir les citoyens (SL = service long = professionnels), remplacement d'armes utilisables par le milicien par du matériel sophistiqué réservé à un personnel "particulièrement qualifié", donc nécessairement professionnel ; etc... A ce stade, il faut que je vous compte une anecdote personnelle : notre co-propriété avait engagé une concierge à mi-temps. Chaque fois que quelqu'un allait sonner chez elle, que ce soit le matin ou l'après-midi personne ne répondait. Interrogée la concierge se défendait par un : "je ne suis là qu'à mi-temps". Elle pouvait ainsi toucher un salaire à 50% en allant travailler ailleurs. Il en va de même avec les officiers de carrière : depuis 2011, j'assiste régulièrement à leurs conférences ; tous nous assurent que l'armée de milice est toujours là, nous garantissent que l'armée professionnelle est limitée en Suisse à 15-20%, et nous démontrent qu'ils font partie de ce pourcentage limité. Or, à cumuler tous ces effectifs, émanant de services différents de notre armée, j'en arrive maintenant à près de 80% de professionnels ! C'est de la désinformation et de la trahison. Rappelons-nous 1798. Le gouvernement de Berne avait déjà capitulé malgré la volonté populaire. Il s'en était suivi l'invasion française de la Suisse (que nous avons aussi avec Schengen actuellement en Suisse romande, mais cela n'a rien à voir) et la création de la République helvétique. Ainsi peu à peu, notre armée "s'otamise" et dérive vers une dépendance coupable et fatale vis-à-vis, *dois-je dire au profit*, d'une puissance étrangère belliqueuse dont nous ne servons qu'à financer l'hégémonie, au mépris de l'article 2 de la Constitution. Prenons un exemple avec la norme *GPS II*, offert gracieusement à tous par nos braves "amis américains" qui cependant se sont bien gardés de nous en donner le code, détenant ainsi le pouvoir de clouer nos avions au sol à leur guise, vraisemblablement lorsque nous en aurons besoin contre leur volonté !

Pourquoi le Conseil fédéral s'applique-t-il avec autant de zèle à enlever à notre pays tout moyen de défense autonome, stratégie qui s'apparente à de la capitulation pure et simple et donc à de la haute trahison, contre laquelle les citoyens feraient bien de se mobiliser rapidement.

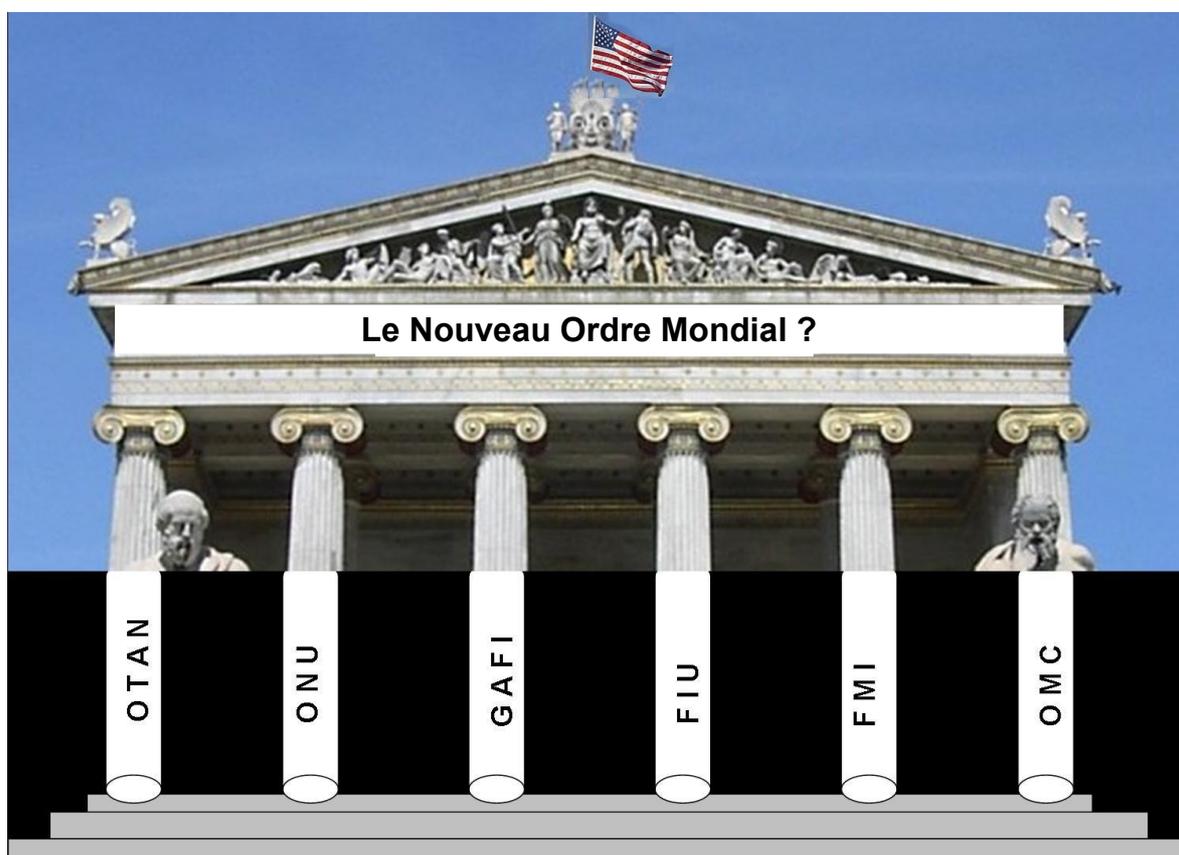
Mais voyez-vous, Madame la Présidente de la Confédération, Mesdames, Messieurs les Conseillers fédéraux, ce qui est insupportable et qui ne peut plus être toléré, ce sont les libertés que vous prenez avec la volonté populaire et les termes de notre Constitution, sur des thèmes qui touchent à l'essence même de notre identité profonde, sans même consulter le peuple, certes pas assez intelligent pour comprendre la grandeur de votre stratégie mais tout de même souverain. Manipulation, dissimulation sous couvert de négociations, désinformation, mesures pour désolidariser la population envers tout ce qui fait sa cohésion (service public, armée de milice, secret bancaire, etc.) mépris total de la volonté populaire pourtant clairement affichée ***pour la neutralité*** et ***contre l'adhésion à l'Europe***, le tout en totale violation des fondements et des termes de notre constitution, notamment pour ce qui a trait à notre souveraineté nationale, notre indépendance et la protection des intérêts des citoyens de ce pays.

Mais parlons un peu FINANCES

A l'époque, notre Conseil Fédéral était discret, peu médiatique ; il se réservait le temps de la réflexion, une lenteur qu'on se plaisait à caricaturer à l'étranger, mais qui convenait bien à ce pays ; et surtout il oeuvrait aux intérêts de la Suisse et de ses citoyens. Depuis 20 ans maintenant, c'est le "paraître" qui a pris le dessus : on court partout, on parle beaucoup et on croit avec arrogance et béatitude que nous sommes invités à participer aux décisions du monde. "Etre à la table" des

décideurs ne veut pas dire forcément "décider" ; on peut s'asseoir à la table et n'être utile qu'à prendre note des décisions qu'on nous dicte et, au passage ainsi les avaliser indirectement, puisque nous étions présents. Chacun sait qu'il suffit de payer pour être invité. Et on nous invite souvent ! Le prix du ticket devrait pourtant nous mettre sur la voie de l'introspection et tempérer notre fierté. Quoi qu'il en soit, nous sommes sur tous les fronts : ONU, FMI, GAFI, Banque Mondiale, Comité de Bâle, etc... organismes auxquels nous versons des sommes colossales que le Conseil Fédéral n'a jamais eu l'honnêteté de nous dévoiler, craignant la réaction de bon sens d'un citoyen-contribuable lucide et peu ouvert à ce type de racket. Et pourquoi répondons-nous à ces "invitations"? Pour être au cœur des informations et ainsi mieux négocier ; on voit le résultat : **à chaque négociation, on lâche beaucoup pour ne revenir fièrement, mais en réalité, qu'avec quelques concessions arrachées à la sauvette, et jamais définitives. Quel angélisme ! N'y a-t-il personne d'assez clairvoyant pour réaliser qu'on valide ainsi tout ce qui n'a pas été négocié. Quant aux points sauvés, ils reviendront sur le tapis et on les validera fièrement au prochain round, heureux d'avoir obtenus d'autres concessions mineures. Et on court ainsi depuis des mois, d'un traité à l'autre, sans prendre le temps de respirer et de se poser les questions de fonds : à qui cela profite-t-il ? Où veut-on en venir ?**

Les Américains ont sorti d'on ne sait où un Club, le G20, sans aucune légitimité, qui s'est autoproclamé décideur du monde et qui s'est mis à composer un nouveau Gouvernement mondial, auquel tous les pays sont invités à adhérer (et donc à se soumettre), acceptant du même coup les contraintes qui y sont liées. Je vous en propose une version, partielle tant les sous-structures existantes sont complexes (le Partenariat pour la Paix faisait par exemple partie de l'OTAN).

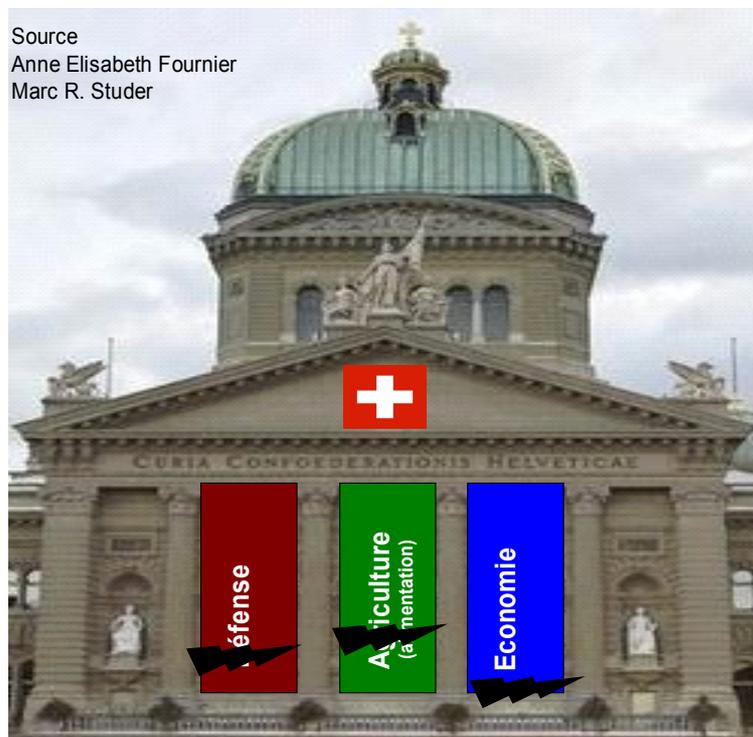


Avec, caché en arrière-fond, Hollywood, l'industrie du film de propagande américain grand pourvoyeur dans les consciences opprimées du "rêve américain",

Source : Anne Elisabeth Fournier, FSD - montage : Patrimoenia

Ce petit Club s'est mis à dresser une LISTE GRISE, ou NOIRE, c'est selon, fantoche mais diablement efficace ; ça c'est le top, c'est remarquablement bien pensé ! On imagine d'ici le débat à l'étranger: "Terrorisée par ces mots, la Suisse ne cesse, depuis des années, de lâcher du lest ; elle s'évertue à prouver qu'elle est un élève modèle ; elle s'active à ce que tout soit plus blanc que blanc (ce qu'on a fini par confondre avec du « blanchiment ») ; elle satisfait à toutes nos exigences avec bienveillance et (excès de) zèle. Le pire, c'est que ça marche à chaque fois : on lui reparle de la liste grise et aussitôt elle en remet une nouvelle couche. Décidément, ces Suisses sont vraiment formidables ! "

Le résultat ? **La Suisse a décroché son statut mondial de vache à lait, docile à traire.** Quelques pressions étrangères suffisent à faire plier un Conseil Fédéral géopolitiquement peu clairvoyant (c'est un doux euphémisme), inconscient des enjeux, qui n'a pas encore réalisé la guerre totale menée contre nous (bizarrement, c'est justement à nos 3 piliers qu'on s'attaque) et qui, angélique, continue de "collaborer" de manière exemplaire. Mesdames, Messieurs les Conseiller fédéraux, il va falloir un our rendre des comptes à vos concitoyens. Que plaidez-vous : incompétence, trahison, ?



A cet égard, un petit rappel de l'article 266 du code pénal pourrait vous être utile :

Atteinte à l'indépendance de la Confédération

1° Celui qui aura commis un acte tendant à porter atteinte à l'indépendance de la Confédération ou à mettre en danger cette indépendance, ou à provoquer de la part d'une puissance étrangère, dans les affaires de la Confédération, une immixtion de nature à mettre en danger l'indépendance de la Confédération, sera puni d'une peine privative de liberté d'un an au moins.

2° Celui qui aura noué des intelligences avec le gouvernement d'un Etat étranger ou avec un de ses agents dans le dessein de provoquer une guerre contre la Confédération sera puni d'une peine privative de liberté de trois ans au moins.

Dans les cas graves, le juge pourra prononcer une peine privative de liberté à vie.

Cette capitulation attire les convoitises de nouveaux chacals, "Gouvernements amis" exsangues, heureux de se joindre à ce festin inopiné, alléchés par cette transfusion à bon compte du sang versé dans le cadre des subprimes ; rappelez-moi déjà d'où vient cette crise de 2008, Ah oui ! J'oubliais : de ces Etats-Unis qui, par leur cupidité et leur toute-puissance, sans scrupule et sans excuse pour les dégâts collatéraux causés, ont mis l'Europe en cessation de paiement et ont conduit nos pays voisins à se comporter en états voyous ; de ces Etats-Unis qui imposent des lois et n'en respectent aucune, de ce pays dont le bilan pourtant peu reluisant continue malgré tout à vous inspirer, de ces prédateurs irresponsables qui viennent nous donner des leçons de gestion financière. C'est ainsi qu'aujourd'hui le peuple suisse, désarmé par la confiance qu'il avait en vous, en ses institutions, ce peuple désemparé de n'avoir pas ouvert les yeux plus tôt, commence à visualiser les différentes pièces du puzzle et à comprendre avec effarement qu'après la dislocation de sa défense (facteur de cohésion national qui unit les différentes couches de la population) il assiste maintenant, avec la complicité du Conseil Fédéral, à la mise à mort de sa place financière dont l'arrogante bonne santé et l'irritante bonne gestion sont tout simplement devenues insupportables et intolérables à l'étranger.

UNE METHODE QUI A FAIT SES PREUVES

LE JUSTIFICATIF COMMUN DE TOUT CA ? QUELQUES SIMPLES MOTS MAGIQUES ET IMPARABLES :
IL N'Y A PAS D'AUTRE ALTERNATIVE, une phrase si pratiquée qu'elle a maintenant son abréviation :

T I N A (There Is No Alternative).

LA METHODE EST TOUJOURS LA MÊME (SDDD)

1° Saper : attaquer la cible sous différents angles pour l'affaiblir jusqu'à ce qu'elle ne soit plus crédible (armée, finance, agriculture - l'alimentation du pays). Saper toute confiance du Suisse dans son pays, le faire douter de lui-même, l'amener à renier les valeurs et les traditions qui l'ont fasciné. Déstabiliser et amener ce pays à une telle dépendance qu'il ne pourra plus réagir. Rappelons-nous que la prochaine guerre mondiale pourrait bien être celle de l'eau, que la Suisse c'est justement le château d'eau de l'Europe et que l'un des objectifs des Américains et donc l'une des missions de l'OTAN, sa légion étrangère, est justement d'assurer un approvisionnement en ressources vitales.

2° Décrédibiliser : s'attaquer personnellement à ceux qui s'opposent à cette destruction, à l'instar des Messieurs Hildebrand et Hummler pour l'économie (pour les cadres supérieurs de l'armée, un simple rappel à l'ordre suffit) par des attaques frontales et personnelles destinées à les rendre suspects et à leur ôter toute crédibilité, donc toute sympathie et soutien du public.

3° Désolidariser : casser le lien structurel très fort qui unit la population à son armée (qu'elle ne reconnaît plus et qu'elle n'a, dès lors, plus de raison de défendre puisque cette armée justement ne la protège plus), à son agriculture (qui n'est plus capable de la nourrir) et à sa finance (accusée globalement dans le même sac que l'UBS, d'être la cause de la crise mondiale - bouc-émissaire idéal et aubaine magistrale pour l'axe IRS-GAFI-FINMA, d'éliminer un concurrent).

4° Démanteler : lorsqu'on a suffisamment insinué dans l'esprit du public l'inutilité d'un projet, lorsque l'on a rendu ses défenseurs suspects en les décrédibilisant et qu'on a lui enlevé tout support de sa population, rien ne s'oppose plus désormais à sa neutralisation.

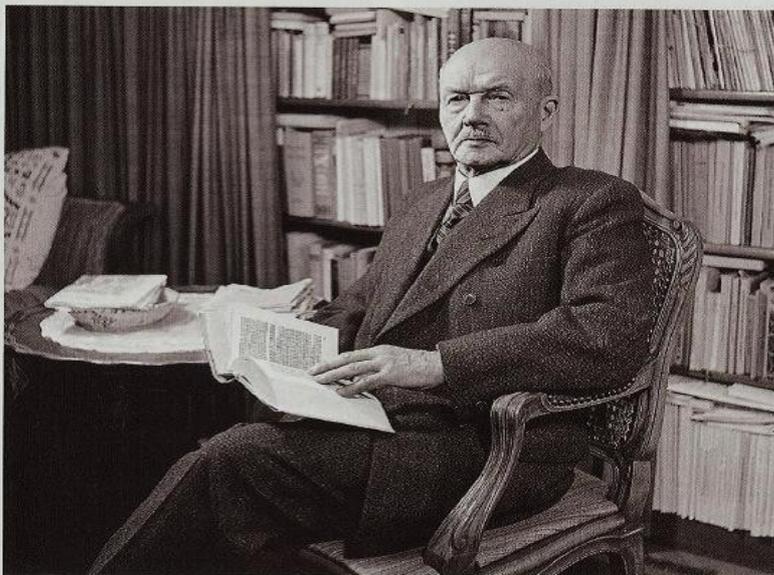
La pression n'est pas nouvelle puisqu'en 1934 déjà....

1934

Naissance du secret bancaire

Il y a 75 ans, le ministère suisse des Finances, dirigé à l'époque par Albert Meyer (photo) a dû faire face à la pression des autorités fiscales étrangères. En 1931, l'Allemagne avait mis en place le

contrôle des changes. Des espions allemands ont alors tenté de découvrir si les établissements bancaires suisses se livraient à des opérations de détournement. Dans le même temps, les banques



helvétiques devaient faire face à la pression de la France: en 1932, la police française a découvert que la Banque commerciale de Bâle (reprise ensuite par la Société de banque suisse) avait aidé 2000 clients à échapper à l'impôt français sur les coupons. Les sommes ainsi détournées s'élevaient à des centaines de millions de francs, un montant astronomique à l'époque.

Les autorités fiscales étrangères ont profité du fait que le secret bancaire des clients n'était guère préservé vis-à-vis des administrations suisses. Ainsi, en 1931, le Tribunal fédéral a soutenu la directive fiscale édictée par le canton de Fribourg, en vertu de laquelle les banques et caisses d'épargne de la direction financière cantonale devaient présenter chaque année la liste nominative des dépôts. En raison de ce précédent, les autorités fiscales étrangères ont alors exigé les listes des clients.

Pour mettre un terme à ces convoitises, le secret bancaire a été inscrit dans la loi en 1934. Dès lors, sa violation est considérée comme une infraction pénale, permettant donc d'invoquer un principe juridique solide contre l'espionnage bancaire, qui n'était pas uniquement considéré comme une menace envers la place financière suisse, mais également comme une grave violation de la souveraineté helvétique. (ua)

Mais, comme l'a relevé avec pertinence, le Président de l'ASIN, Monsieur le Conseiller national Pirmin Schwander, ce triste **13 mars 2009**, le Conseil Fédéral a fini par capituler et a [ouvert la boîte de Pandore et] lâché le sacro-saint principe de la protection de la sphère privée.

Trois ans plus tard, en 2012, on nage déjà dans l'inacceptable puisque l'on exige maintenant des gestionnaires de fortunes et des banquiers une pleine et entière "collaboration" dans la délation, avec tout ce que ce terme comporte de souvenirs avec des procédés qu'on croyait pourtant définitivement révolus.

ON A MAINTENANT ATTEINT LES LIMITES DU TOLERABLE

La machine s'emballa, accrochez-vous, ça déménage dans tous les sens du terme, puisque banquiers, gestionnaires et clients, paniqués, désertent ou planifient massivement de le faire une place financière désormais peu fiable, c'est un doux euphémisme. Petit rappel de comment les choses s'accélérent :

En janvier 2012, on s'attaque à 2 rocs de notre système financier. Après une courte mais féroce campagne de dénigrement, de discréditation et de désolidarisation savamment orchestrée, Philipp Hildebrand et Konrad Hummler sautent comme des fusibles, dans l'indifférence générale. Bien joué. Le citoyen n'y a vu que du feu ; la presse à sensation s'est ruée sur ce scoop lucratif ; la presse

d'investigation a manqué de s'interroger sur **pourquoi eux justement ? Pourquoi maintenant ? Et dans quel but ? A qui cela profitait-il ?**

Sacrifié le défenseur crédible et respecté de l'économie qui luttait efficacement contre un franc suisse fort ; sacrifié le Winkelried du secret bancaire et de la libre entreprise, qui s'est cru assez fort pour refuser d'appliquer le droit américain sur le sol national. Eh hop ! Au passage, on éradique la plus ancienne banque de Suisse, histoire de montrer clairement qui commande en Suisse et faire tuer dans l'œuf toute tentative de *projet d'ébauche d'un semblant de résistance*. Implacable ! Efficace !

Le 27 mars, Patrick Raaflaub, Directeur de la FINMA - Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers - défrayait la chronique en affirmant que « faciliter ou tolérer sans broncher la soustraction fiscale par des étrangers [pour les Suisses, cela ne va pas tarder] ne saurait en aucun cas constituer un modèle d'affaires durable [parce qu'évidemment, ce Monsieur a bien compris que c'est notre travail principal, la gestion de fortune n'étant qu'un pis-aller]. C'est pourquoi la FINMA est favorable à l'orientation de la place financière sur les avoirs déclarés et à un **échange d'informations accru dans les domaines de la surveillance et de la fiscalité** ». **Madame la Présidente de la Confédération, Madame la Cheffe de notre Département des Finances, le GAFI donne-t-il ses ordres directement à la FINMA qui vous les soumet comme "recommandations" à avaliser ?** Décider des changements de cap aussi brutaux pour le futur : à voir ; **pour le passé c'est totalement inacceptable. Mettre en danger des citoyens (d'ici ou d'ailleurs) en les jetant en pâture au fisc, c'est irresponsable ; les soumettre ainsi aux pressions administratives et pénales de leur pays, c'est parfaitement inqualifiable ; nous utiliser pour arriver à vos fins, c'est criminel. Il est grand temps que le terrorisme des juristes et des technocrates cesse.**

Le mardi 24 avril 2012, lors d'un séminaire obligatoire de formation de l'OAR-G (l'un des organismes d'auto-régulation qui contrôlent les activités des gérants de fortune indépendants), réunissant ce jour-là à Genève, 260 personnes, Stephan Stadler, expert en blanchiment d'argent et criminalité économique auprès de la FINMA, avec l'arrogance d'un chargé de mission fédéral, est nous a fait part des dernières "recommandations" du GAFI (Groupe d'Action Financière).

Analysons un peu, à titre d'exemple, la « Recommandation 3 (1) Money Laundering offence :

**Recommandation 3 (1)
Money laundering offence**



Une question de fond se pose:
Suite aux développements au sein de l'Union Européenne et dans le cadre des négociations parmi les membres du GAFI, les délits fiscaux dev'ont être traités a l'avenir comme des crimes précurseurs au blanchiment d'argent.

On pourrait aussi se demander si les délits fiscaux sont comparables à la participation à une organisation criminelle, au financement du terrorisme ou à la corruption de fonctionnaires étrangers ou plus graves qu'un homicide par négligence.

24 avril 2012

**Recommandation 3 (2)
Money laundering offence**



Selon l'article 305bis du Code pénal (CP) *sera puni d'une peine celui qui aura commis un acte propre a entraver l'identification de l'origine, la découverte ou la confiscation de valeurs patrimoniales dont il savait ou devait présumer qu'elles provenaient d'un crime.*

L'article 10 CP définit les crimes comme des infractions passibles d'une peine privative de liberté de plus de trois ans. Les délits fiscaux ne correspondent pas à cette définition.

24 avril 2012

Intéressant : maintenant on est "préalablement" coupable d'un crime précurseur d'un délit. C'est totalement délirant. Cette fois, quelques personnes commencent à s'énerver dans la salle !

On commence enfin à comprendre le nouveau paradigme incontournable (TINA), le nouveau standard que la FINMA veut nous inculquer, sous peine de nous empêcher d'exercer notre métier : **"collaborer" à la purge des profiteurs mondiaux et traquer les dangereux criminels ; non pas le crime organisé, les trafiquants de tous genres, les racketteurs, les assassins, les mouvements terroristes ; non, il faut traquer tous ces citoyens coupable de sauver leur épargne et de s'adonner à l'évasion fiscale ! En gros, le choix est clair : dire à nos clients de se dénoncer, les dénoncer nous-mêmes ou aller en prison à leur place.** Vous voulez un exemple pratique avec "Rubik" (accords passés avec le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Autriche, la donne est simple : 1°soit le client accepte de se voir prélever un impôt forfaitaire (ou libératoire) sur le montant de ses avoirs, en gros de 15 à 41%, dépendant de plusieurs "paramètres", dont bizarrement la plupart vont converger vers la partie haute de la fourchette, soit 2°il consent à la divulgation des données le concernant. En résumé, soit on le pille de 40% de sa fortune soit il se dénonce et se fait également piller sa fortune avec en prime les tracasseries administratives y afférentes. Hold-up ou délation, vous parlez d'un choix! Et ce sont les banques qui sont chargées de la sale besogne ! Et c'est nous les criminels, nous les terroristes ! Quelqu'un va-t-il enfin se lever pour mettre un terme à cette mascarade! **Décidément, certaines orientations prises aujourd'hui rappellent étrangement celles d'hier ! Bienvenue dans le grand banditisme ! Pendant ce temps les vrais criminels, noyés dans cette masse bienvenue, continuent paisiblement et impunément leurs très lucratives occupations.**



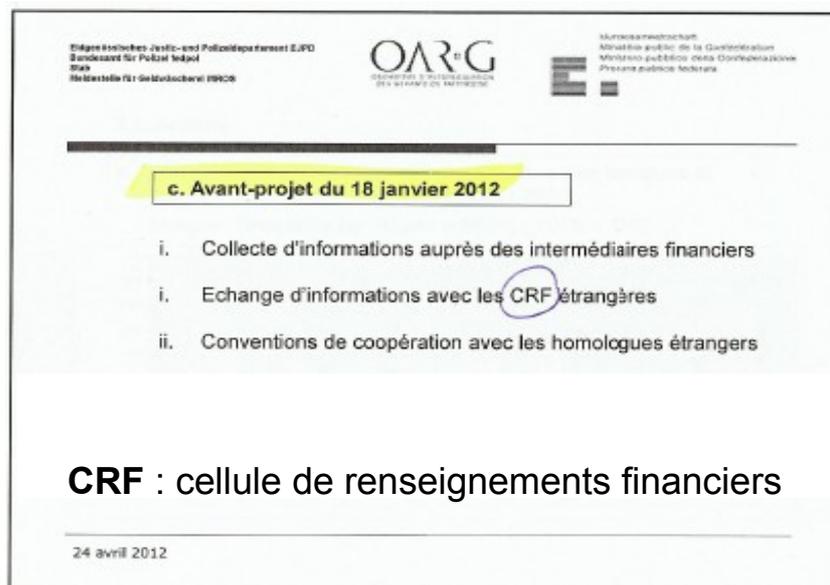
Chapatte (un citoyen vigilant et clairvoyant) – 23.02.2012 – tous droits réservés

Ainsi donc, il aura suffi d'une décision unilatérale, *émanant d'on ne sait où, d'on ne sait qui*, pour transformer de respectables gestionnaires, recherchés pour leur talent, leurs compétences, leur savoir faire et leur bons-sens, en de dangereux criminels. Tout le monde aura compris que cette décision n'a absolument rien à voir avec le fait que la Suisse gérait 27% de la gestion de fortune transfrontalière (Swiss Private Banking Guide 2009). Aujourd'hui, il suffit d'une loi pour confisquer le travail des petits et l'attribuer aux gros (chacun se reconnaîtra !).

Le 16 février 2012, l'arbitre (la FINMA) a dépassé les bornes en s'arrogeant purement et simplement le droit de déplacer la ligne centrale du terrain suisse de la gestion de fortune pour mettre hors jeu toute son industrie et siffler la fin du match ! Trop fort ! En un coup de cuillère à pot, voilà maintenant le spécialiste en conseil patrimonial et en gestion d'actifs transformé en receleur coupable et en dangereux terroriste. Facile à inculper, pas assez riche pour se défendre, cible idéale !

Lors de cette même assemblée du 24 avril 2012, la FINMA était accompagnée de Stiliano Ordolli, chef suppléant auprès du MROS (bureau de communication en matière de blanchiment), membre actif du Groupe Egmont et du FIU (Financial Intelligence Unit, spécialisé dans la traçabilité de l'argent). Celui-ci nous informe qu'en date du 18.01.2012 un avant-projet a été déposé qui, une fois voté, permettra au MROS de mener des "perquisitions préventives" pour rechercher des informations précieuses à partager avec ses homologues étrangers, avec lesquels il est tout particulièrement fier de "collaborer" étroitement.

Voici ce texte qui se passe de commentaires. Nul besoin, en effet, d'être extralucide pour mesurer toute la portée de cette dérive, ni très futé pour comprendre que son but réel et ultime n'a pas grand-chose à voir avec une traque contre les véritables dangereux criminels. Quant à ses implications et à ses conséquences, la profession va vite en découvrir les effets.



Et bien, c'est fait ! Le Conseil fédéral l'a approuvé le 27 juin 2012 ([pour en savoir plus](#))

Toujours dans cette même réunion édifiante et terrifiante, Patrick Lamon, Procureur fédéral en chef, chef de la division terrorisme et crime organisé auprès du Ministère Public de la Confédération (MPC), nous remercie de notre partenariat en matière de lutte contre le crime organisé, tout en nous mettant généreusement en garde contre le fait qu'en vertu du nouveau code pénal, toute annonce de suspicion de blanchiment, si elle débouche sur l'ouverture d'une procédure, nous amènera à être confrontés à nos clients et à leur armée d'avocats. Quand on sait que le vrai crime organisé n'est pas réputé pour sa tolérance, pas besoin non plus d'avoir faire science-po pour comprendre les risques que vous nous faites courir à lever notre anonymat et en nous ôtant, bien sûr, toute protection. Et ce magistrat de poursuivre que des procédures il va en ouvrir inmanquablement puisque nous sommes quasiment ses seules sources d'information.

"Angélisme et collaboration" ; est-ce donc cette image, Madame la Présidente de la Confédération que vous avez et que vous voulez donner de notre pays ? Est-ce ainsi que vous comptez préserver les intérêts de vos concitoyens ? Est-ce ainsi que vous comptez protéger les investisseurs ? Et quel impact pour l'économie mondial où cet argent que vous faites évaporer va rapidement cruellement manquer. Y avez-vous pensé lors de la planification de votre brillante nouvelle stratégie.

Le 10 mars 2012, le Dr Jurg Stüssi-Lauterburg, directeur de la Bibliothèque Am Guisanplatz, à Berne a reçu *Les Salons du Général Dufour* de Genève, association historique, apolitique et non partisane que je préside. Il les a notamment emmenés au Palais Fédéral pour une visite commentée lors de laquelle il a expliqué toute la symbolique de ce lieu. Oserai-je vivement vous inviter, Mesdames, Messieurs les dirigeants de ce pays que vous dites défendre et auquel vous avez juré fidélité, de visionner cette vidéo (<http://www.notrehistoire.ch/video/view/1111>), histoire de vous rappeler que notre Etat a été construit dans le sang et la sueur par des hommes valeureux et que, même si avez réussi à les endormir ces dernières années, même s'ils sont lents à réveiller, ses enfants savent encore ce que RESISTER veut dire et sont toujours capables de se LEVER pour vous le prouver.

Ainsi la FINMA qui a failli dans son contrôle des règles prudentielles les plus basiques dans le cas UBS, la FINMA qui a failli dans la surveillance du risque systémique induit par la taille cartellaire de l'UBS et du CS, la FINMA (dont le président, un ex de l'UBS) n'a prononcé aucune condamnation contre les dirigeants de cette banque pourtant responsables d'une multitude de délits, la FIMNA qui a illégalement divulgué des noms de clients et qui a été condamnée pour cela par le Tribunal Fédéral, cette FINMA veut maintenant mettre de "l'ordre moral" dans notre profession sans problème, tout cela bien sûr, au nom de la sacro-sainte lutte contre le blanchiment, de lutte contre le terrorisme et même de lutte contre les armes de destruction massive (ça c'est nouveau à ce niveau - on n'a pas peur de ressortir les vieux slogans qui marchent) qui, soit dit en passant, n'ont jamais été trouvées ailleurs que chez ceux qui savent de quoi ils parlent !).

Le seul risque, que vous n'avez pas vu, pourrait émaner des accords de Schengen que vous avez signés et qui ont permis à de nombreuses sociétés étrangères de venir s'implanter sur notre territoire pour y pratiquer, avec une mentalité agressive et des méthodes sauvages, un métier dont le label suisse permettait jusqu'à maintenant de garantir à nos clients une qualité du service et un bon sens reconnu et une prudence légendaire.

Depuis 10 ans maintenant, notre profession s'est pliée à toutes les exigences de l'IRS, trésorier des Etats-Unis ; elle s'est pliée ainsi à toutes à toutes vos demandes ; pourtant nos spécificités n'ont toujours pas été reconnues. Notre formation et notre savoir-faire basés sur le bon sens et l'expérience n'ont jamais mis en péril le patrimoine de nos clients. Pourtant, notre profession n'est toujours pas protégée. Au contraire, elle s'est vue imposer des règles inutiles (parce que redondantes), disproportionnées, arbitraires et dangereuses, contraire à toute égalité de traitement commercial qui réduit dramatiquement nos revenus et explose nos coûts. Prenons un exemple de manipulation : on nous a imposé de faire signer à nos clients un mandat de gestion tout à fait inutile puisqu'ils nous avaient déjà signé une « procuration en vue de la gestion », formulaire juridique émanant de la banque dépositaire et nous autorisant à gérer leurs fonds. Et, du fait de la signature de ces mandats inutiles, au mépris de nos us et coutumes (pourtant acquises de haute lutte) on nous a enlevé le droit de percevoir des rétrocessions, désormais en conflit avec la loi sur les mandats. Facile, non ? Et on en rajoute, en nous demandant bientôt d'augmenter notre capital et de souscrire à des assurances professionnelles qui permettront immédiatement d'attirer sur nous de nombreux procès juteux que nous n'avions jamais eus jusqu'à présent.

Depuis quelques années, on nous impose aussi des auditeurs « spécialement qualifiés » ; depuis cette année, de nouvelles directives les rendent tout particulièrement zélés. Ces gens, payés sur nos deniers pour s'assurer que les règles-cadres sont suivies rigoureusement, en profitent pour collecter des informations précieuses sur nos activités, telles que le nombre de clients, la masse sous gestion,

l'origine de notre clientèle, leur adresse même, etc... et remettent ces données invasives et ultra-confidentielles aux organismes d'auto-régulation, qui les justifient par le besoin de "se faire une idée du gestionnaire" et qui les mettent à la disposition de la FINMA dont ils sont les collaborateurs zélés. A la merci de la FINMA, également coûteusement financée par nos soins, ces données sont ainsi disponibles à l'étranger où l'on peut ainsi dresser une carte très précise de nos activités. Facile ainsi, en une simple mesure "appropriée", sans réaction, parce qu'ils sont indépendants, fédérés mais pas unis, misérablement représentés et mal préparés à se défendre, de faire disparaître discrètement un premier 30 à 50% des gestionnaires de fortune de la place financière suisse. **Dans quelle économie libérale, Madame la Présidente de la Confédération, tolère-t-on une telle ingérence. Où est dans tout cela la lutte contre le terrorisme ?**

S'engager dans de telles mesures stratégiques, aussi cruciales pour la survie économique de notre pays et notre avenir, sans en référer au peuple, est inacceptable. Les réorientations drastiques et fulgurantes prises actuellement sont intolérables car : 1° elles sont unilatérales, 2° elles faussent la concurrence, 3° elles sont une atteinte flagrante à la liberté économique pourtant garantie par l'article 27 de notre Constitution et dont les Etats-Unis ne se privent pas, 4° elles ne garantissent pas l'égalité des chances (art. 2.3) et déstabilisent l'économie en ne lui laissant pas le temps de s'adapter, 5° elles ne garantissent pas l'exercice de notre travail dans des conditions équitables (art. 41.1d) et 6° elles nous mettent carrément en danger et menacent la sécurité de nos clients. **Il est donc impératif que la Suisse garantisse à nos clients un complet anonymat et une prescription ancienne et future pour les affaires du passé. Ne nous faites pas l'affront de gober qu'une promesse d'amnistie totale assortie d'une garantie de non répression et de non tracasseries administratives empoisonnantes sera respectée. Toute modification ne peut et ne doit porter que sur le futur. La crédibilité et le respect sont à ce prix, l'honneur et la loyauté aussi !** Ou alors, pourquoi ne pas poursuivre dans cette réflexion et l'extrapoler à d'autres domaines en réclamant par exemple que soit condamné le British Museum pour vol et recel des œuvres dérobées jadis à la Grèce et à l'Egypte ! **Pour le présent**, il faut prendre le temps d'une consultation avec toutes les organisations faïtières de la profession afin de travailler, **pour le futur**, à concevoir des règles intelligentes, claires, définitives et surtout équitables, garantissant la réciprocité de nos concurrents toujours si prompts à nous pointer du doigt, en exigeant de leur part qu'ils commencent d'abord à se mettre à notre niveau et s'engagent ensuite à appliquer également les mesures contraignantes qu'ils nous imposent. Une économie, en effet, ne peut s'accommoder d'une législation mouvante, aux effets discriminatoires et rétroactifs. De grâce, Madame la Présidente de la Confédération, cessez de décrédibiliser ce pays en "balançant" inconsidérément des listes de noms qui ont fait confiance à ce pays et lui ont permis de connaître l'essor économique qu'il a vécu ; cessez cette vile chasse aux sorcières qui rappelle des périodes peu glorieuses ; cessez de nous considérer comme des agents du fisc, ce n'est pas notre métier ; cessez de terroriser des citoyens ordinaires dont le seul tort est d'avoir mis une partie de leur épargne en sécurité dans un pays qui garantissait une protection de la sphère privée et une stabilité politique et économique. J'ai honte ! Combien de temps mettrez-vous avant de dévorer vos propres enfants ? Et pourquoi dès lors, ne pas aussi envisager que les clients, détroussés de leur fortune et condamnés pour fraude en vertu de vos décisions irréflechies ne poursuivent à leur tour le Conseil Fédéral pour "incitation législative" - crime précurseur au blanchiment d'argent, complicité d'escroquerie et donc pour crime?

Il est vrai que depuis le 11 septembre 2001 et le Terrorist Act qui a suivi, les Etats-Unis ne se gênent plus. **AU NOM DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME**, de faire ce qu'ils veulent où ils veulent.

Maîtres du monde, ils se sont hissés au-dessus des lois pour impunément piller les ressources des autres : manipulations devant l'ONU sur des armes de destruction massives imaginaires, guerre en Irak non validée par l'ONU, torture illégales, prisons clandestines "hors juridiction", guerre pour prévenir la paix ! Pour les Etats-Unis, le monde est à eux. L'ONU et l'OTAN sont leur territoire. On commence ainsi par modifier notre uniforme, on applique l'article A1 des objectifs généraux du PARP (Planning and Review Process) en exigeant que *l'anglais soit la langue officielle de promotion de la paix* [PPP, Partenariat Pour la Paix] *et une condition nécessaire de l'instruction et de l'engagement*, on fait des manœuvres communes histoire d'habituer la population à voir des étrangers armés sur notre sol et, lorsque plus personne ne fait la différence, on a une armée d'occupation à l'insu de la population. Les Etats qui refusent sont leurs ennemis et les ennemis de leurs amis, ce qui fait beaucoup de monde, auprès de qui notre diplomatie ferait bien d'aller chercher un peu de support. Et c'est à ce modèle que vous collaborez et qu'au nom de **TINA** (There Is No Alternative) vous voulez nous forcer à adhérer ! Mesdames, Messieurs les Conseillers fédéraux, puis-je respectueusement vous faire remarquer que la réalité ce n'est pas Jack Bauer qui a 24 heures chrono pour déjouer un attentat contre les Etats-Unis, sur leur sol. **C'est une nation cupide et sans scrupule, à laquelle vous prêtez assistance et qui, la main sur le cœur, mène aujourd'hui sa guerre chez nous pour récupérer des parts de marché alléchantes et nous assujettir.**

Il est intéressant, à ce stade, de dresser un parallèle chronologique entre la crise de 1929 et celle de 2008 : 1929 (2008) : crise – 1933-34 (2012) début des purges – 1939 (201..) guerre et ses conséquences. Le nouveau paradigme que vous mettez en place : intimidation et délation ; bravo, même le timing des 4 ans a été respecté ; entrerons-nous en conflit avec une défense aussi affaiblie, qu'en 1939 ? L'histoire se répète toujours. Il suffit de relire les manuels. Mince, c'est vrai : pendant qu'on s'occupait à démanteler notre armée, on s'activait aussi à gommer les souvenirs en réduisant à 1 heure par semaine l'enseignement scolaire de l'histoire, tout en augmentant la matière afin de bien la diluer. Même les travaux manuels sont mieux représentés. Ca, c'est de la stratégie !

Dans les pas américains, devenus un standard, l'allié-leader allemand (qui reste seul après l'éviction de Nicolas Sarkozy, peut-être victime d'un certain projet Galileo), qui vient de faire la paix avec sa conscience d'après-guerre, peut maintenant allègrement renouer avec ses vieux démons de « police d'état » et utiliser à nouveau ses services secrets pour mener des actions illicites et belliqueuses sur notre territoire afin de traquer ses concitoyens. A quand l'Anschluss de la Suisse ?

Mesdames, Messieurs les Conseiller fédéraux, n'avons-nous plus aucun honneur, plus aucune dignité, plus aucune considération pour les valeurs et les qualités de ce pays, plus aucun respect pour les sacrifices consentis par nos aïeux ; Sommes-nous à ce point devenus les vassaux des Etats-Unis que nous devons instaurer la trahison comme nouveau standard ? Rappelez-vous 1798 ; analysez les limites à partir desquelles *ce que vous croyez bon pour ce pays* pourrait être considéré comme trahison par vos concitoyens et posez-vous, en votre âme et conscience, les questions suivantes :

1° N'y a-t-il vraiment, selon vous, aucune autre alternative. Avez-vous perdu toute confiance dans ce pays pour renoncer ainsi à le protéger, piétinant ainsi les termes du serment que vous avez prêté. **La capitulation n'est pas une alternative** ! Elle n'a jamais été une solution et n'a fait qu'asservir et ôter toute identité aux peuples des élites qui l'ont décidée.

2° Aux dernières nouvelles, les Etats-Unis se seraient vus offrir une ambassade, à quelques centaines de mètres en directe ligne de visée du Palais Fédéral, dans l'ancien bâtiment de la Bernoise/Allianz.

Serait-ce devenu le nouveau siège de notre gouvernement ? Est-il décemment concevable qu'un tel Etat, qu'on sait surarmé dans ses représentations à l'étranger, un Etat qui mène une guerre sans merci contre nous, puisse avoir, ne serait-ce que l'opportunité, de prendre le contrôle physique de notre Parlement en 24 minutes chrono. Mais j'oubliais, ça n'arrivera pas car les Américains sont nos amis, n'est-ce pas ? Nous, simples citoyens, qui ne comprenons décidément pas grand chose à la diplomatie et à la géopolitique, sommes plutôt perplexes !

3° En janvier, nous avons sacrifié les deux tours de notre défense financière : Philipp Hildebrand et Konrad Hummler. Allez-vous continuer à servir une à une les têtes qui vous sont demandées ou saurez-vous une bonne fois oser **VOUS LEVER ET DIRE NON**, quitte à figurer sur cette liste fantoche, grise ou noire, qui vous terrorise tant et sur laquelle d'ailleurs n'apparaissent aucun des paradis fiscaux comme le Delaware, le Nevada, le Wyoming, Miami, et même Nassau (pour les USA), Monaco (pour la France), les British Virgin Islands (pour les Anglais), pour n'en citer que quelques-uns. Allez-vous continuer à laisser isoler et attaquer, un après l'autre, chacun des établissements "suisses" de notre pays. Une vraie partie de « chat perché » ; chat perché les banques américaines, françaises ou allemandes de notre pays, personne ne les inquiète. Sus aux établissements suisses à qui l'on a interdit un perchoir.

4° La FINMA est-elle encore sous contrôle parental du gouvernement ou est-elle pilotée directement par l'étranger ? Nous parlons de cette FINMA, instance de contrôle jadis respectée sous le nom de Commission Fédérale des Banques, qui a failli dans son contrôle prudentiel de nos deux grandes banques (aujourd'hui otages et chevaux de Troie des Etats-Unis, lobbyistes et activistes contre nos intérêts, grandes banques dont aucun des dirigeants n'a été condamné ni même inquiété alors qu'il était semble-t-il indispensable et urgent de faire un exemple avec la Banque Wegelin, histoire de faire taire son remuant patron, trop clairvoyant, trop dangereux,; de cette FINMA qui appellent de "banques", alors qu'il ne s'agit que de l'UBS et du CS qu'elle défend, comme si leurs méthodes et leurs mentalité avaient quelque chose à voir avec les standards de la profession dont les acteurs continuent à faire correctement leur travail et contre lesquels elle focalise toute la technocratie de ses lois inutiles, discriminatoires et meurtrières pour notre survie, dangereuses et pénalisantes pour nos clients et nos investisseurs qu'elle annonce pourtant vouloir protéger; de cette FINMA qui s'est muée en agent répressif du GAFI et qui mène maintenant l'offensive en décidant du jour au lendemain, non seulement de ne plus accepter de clients (ce qui est justement le but visé par nos ennemis, qui poussent nos clients vers les paradis fiscaux précités ou vers d'autres encore plus dangereux), de forcer nos clients, rétroactivement à se dénoncer ou, pire, à nous imposer de les "balancer" : FINMA, Gestapo du GAFI – MROS, SS de la FIU, décidément tout est en place en effet pour un vrai changement de paradigme ! Levons-nous maintenant, ne laissons pas l'Histoire nous juger !

4° Quand va-t-on enfin reconsidérer cette notion d' "ami", dès lors qu'il s'agit d'un Etat qui s'acharne contre le nôtre et qui amène ses alliés, nos alliés, à en faire de même ? Faut-il vous rappeler Mesdames, Messieurs, nos élus, qu'"en politique on n'a pas d'amis, on a éventuellement tout au plus des intérêts communs" (citation d'Anne Elisabeth Fournier). En l'occurrence « commun » n'est définitivement pas le mot approprié.

5° Et au passage, qu'est-il advenu de notre or, déposé aux Etats-Unis, dont certaines rumeurs persistantes font état qu'il aurait fondu dans la fournaise de 2008. Une commission d'audit s'est-elle récemment rendue sur place pour vérifier qu'il s'y trouvait toujours et que c'était bien le nôtre, ou

doit-on se contenter de la parole (relisez *L'art de la guerre* de Sun Zu) des Etats-Unis nous attestant, la main sur le coeur, comme Madoff l'a fait, qu'ils détiennent bien nos positions. Si, par bonheur, cet or existait encore, est-il toujours raisonnable de l'y laisser, offrant ainsi aux Américains un moyen de pression supplémentaire?

Voici, Madame la Présidente de la Confédération, Mesdames, Messieurs les Conseillers fédéraux, le cri de détresse et de bon sens d'un citoyen apolitique, perplexe et atterré, d'un officier de milice trahi, d'un indépendant sacrifié sur l'autel d'une doctrine inacceptable, d'un homme tout simple qui tente de comprendre ce qui arrive à son pays et qui, à cet effet, s'est mis peu à peu à assembler les différentes pièces d'un puzzle géant qui, prises isolément, n'avaient pas, jusqu'à ce jour, attiré l'attention.

Malgré ma révolte, j'ai pourtant de la peine à admettre la trahison ; je préfère m'accrocher dès lors à l'idée que les pressions considérables que vous subissez quotidiennement vous amène à chercher rapidement, trop rapidement des solutions et des options qu'avec un peu de temps de réflexion vous n'auriez pas choisies. Temps mort ! Soufflez ! Reprenez le dossier depuis le début sous l'angle de la géopolitique et de la guerre économique. De grâce, faites-le avant qu'il ne soit trop tard !

IL EST GRAND TEMPS D'ORGANISER LA RESISTANCE

Il serait temps de poser au peuple, qui ne croit plus en ses politiciens, un certain nombre de questions de fonds :

- Êtes-vous pour l'entrée de la Suisse dans la Communauté européenne ?
- Êtes-vous pour une adhésion à l'OTAN ?
- Êtes-vous pour une armée de milice forte ?
- Êtes-vous pour la défense de notre souveraineté nationale ?
- Êtes-vous pour une défense autonome, adaptée à nos besoins ?
- Êtes-vous pour une Suisse Indépendante ?
- Êtes-vous pour une Suisse neutre ?
- Êtes-vous pour inscrire une neutralité perpétuelle armée dans notre Constitution ?
- Acceptez-vous d'envoyer des soldats, armés ou non, à l'étranger, en violation de notre neutralité et de la souveraineté nationale d'autres Etats ?
- Êtes-vous pour la protection de la sphère privée ?
- Êtes-vous pour la protection du secret bancaire ?
- Voulez-vous réintroduire le secret bancaire dans la Constitution ?
- Êtes-vous prêt à vous battre ou à souffrir pour ces idées, pour vos valeurs ?
- Êtes-vous pour une force d'aide suisse en cas de catastrophe, déployable à l'étranger
- Êtes-vous pour le retrait du PPP (Partenariat Pour la Paix) ?
- Êtes-vous pour le retrait du PARP (Planning and Review Process ou Processus de planification et d'examen de la défense), la version entre le PPP et l'adhésion à l'OTAN ?
- Êtes-vous pour la rupture des traités permettant un **rapprochement dépendant** avec l'OTAN (PPP et PARP) ?
- Êtes-vous pour un vrai service public (public et non privé) ?

- Voulez-vous réinscrire dans la Constitution la protection d'un service public de qualité au profit de la population?
- Pensez-vous que, sur notre territoire, des lois internationales contraires à nos intérêts et à nos spécificités doivent primer notre droit national ?
- Êtes-vous pour le retrait du dernier code pénal ?

Pour reconquérir la confiance de vos concitoyens, vos électeurs, êtes-vous encore capables, Mesdames, Messieurs les Conseillers fédéraux, de rentrer dans le rang et vous dresser pour faire savoir que **LE SOUVERAIN DE VOTRE PAYS A DIT STOP**, et qu'il est prêt à défendre ses valeurs et ses spécificités, même si, pour cela, il doit essayer quelques salves et se serrer les coudes pour affronter la tempête. Si vous le respectez, si vous lui dites la vérité, **le citoyen saura aussi vous respecter, être derrière vous et vous appuyer.**

Il est peut-être temps, jusqu'à consultation du peuple sur ce sujet, de décider d'un moratoire sur toute signature de nouveaux traités, de prendre le temps d'analyser en profondeur la portée des conventions passées et d'assurer au peuple le droit souverain d'invalidier, avec effet immédiat, tous traités qu'il jugerait non conformes à ses aspirations.

Lorsque désormais vous entendrez [TINA](#), levez-vous et répondez [CABANO](#) (Capitulation And Betrayal Are No Option) !

PS : PARENTHESES

J'invite tous ceux qui, comme moi il y a encore quelques mois, n'ont pas encore compris les enjeux et la gravité de la situation, tous ceux qui, confiants dans leurs institutions, n'ont pas conscience des méthodes utilisées et tous ceux qui hésiteraient encore, à découvrir le livre intitulé « LES SPIN DOCTORS DU PALAIS FEDERAL », publié en français aux Editions Xenia, à Vevey ; s'il vous aura convaincu, alors mobilisez-vous, intervenez auprès de vos élus et des médias pour dénoncer et expliquer les manipulations dont nous faisons les frais et faites entendre votre voix dans les urnes pour élire d'autres citoyens moins collaboratifs et plus soucieux de vos aspirations.



Slobodan Despot, éditeur du livre ci-dessus, dans un article intitulé "Défense raisonnée de la résistance fiscale", paru le 10 mai 2012 dans le Nouvelliste valaisan, résume bien la situation sur le plan économique :

« Dans le "Petit traité du bonheur et de la résistance fiscale" de Karl Hess, on découvre l'étonnante trajectoire qui a mené ce maître à penser de la droite la plus conservatrice à l'anarchisme, des beaux quartiers de Washington DC à un bled perdu de Virginie où il exerça le métier de soudeur.

Sa vie bascula suite à une visite du collecteur d'impôts. Comme il lui faisait valoir ses justes droits, le fonctionnaire rétorqua que le "juste" n'avait pour lui aucune importance et que seul comptait la loi. *"Mon Dieu, s'exclama Hess, en voilà un qui voit une différence entre ce qui est juste, un parfait soldat nazi"*. Il jura donc qu'il ne donnerait plus aucun sous à ce système dévoyé. Dès lors, tous ses revenus furent saisis. L'illustre journaliste se fit ouvrier et vécut de troc le restant de ses jours.

Or, son "parfait soldat nazi" n'était autre que le fonctionnaire ordinaire de l'IRS, l'intraitable fisc 1)* américain. C'est cette même boutique qui régit désormais les us et coutumes de la place financière helvétique. De concession tacite en reculade publique, on en est venu à imposer aux banquiers suisses qu'ils dénoncent eux-mêmes leurs clients soupçonnés de fraude, achevant de démanteler ainsi une tradition de confidentialité qui a bâti, en partie, la prospérité de ce pays. Les vertus de jadis sont devenues des crimes sous la coupe du moralisme hypocrite, qui n'est que la vieille trique des puissants déguisée en plumeau.

Car les Etats-Unis [et leurs cousins du Royaume -Uni] se gardent bien de pousser le dépoussiérage jusqu'à leurs propres paradis fiscaux. N'empêche, la Suisse applique ! Sans discuter et, surtout, en silence. Qui bâillonne le Parlement ? Qui détourne les journalistes des vraies questions, faisant de leurs canards des supports de pub neutres, caressants et aseptisés comme des lavettes humides.

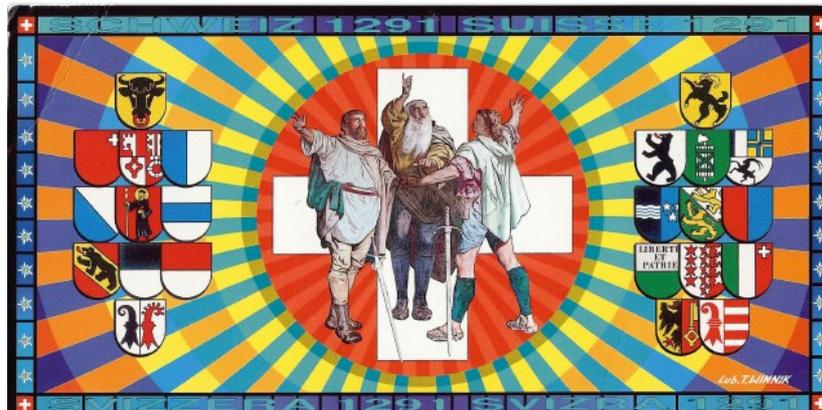
Or, s'il est de vraies questions et notamment morales, voilà une belle occasion de les poser. Certes, les Etats-Unis sont les champions de la démocratie dans le monde et leur Président a le Nobel de la Paix. Mais ils entretiennent aussi, en ce moment même, plus de 1000 garnisons dans 150 pays du monde et 6 guerres coloniales. Ils ont légalisé la torture et la détention immotivée de leurs propres citoyens. Ils sont les seuls, avec deux de leurs alliés, à utiliser des déchets nucléaires comme munitions, rendant des zones entières impropres à la vie. Leur budget militaire égale celui du reste de la planète. Ce, alors que leurs infrastructures sont vétustes, leurs écoles délabrées et leur couverture sociale inexistante.

Bref, l'argent du contribuable américain sert pour l'essentiel à financer la défense US, qui n'est plus qu'une attaque. L'argent qu'on soustrait à ce fauve blessé sauve peut-être autant de vies que celui qu'on donne aux œuvres.

Si vous voyez Barbe-Bleue poursuivant un voleur de poules, à qui des deux serait-il plus juste de tendre un croche-patte ? »

1) Tiens, Madame Widmer-Schlumpf émane justement du sérail fiscal !

Le Conseiller d'Etat bernois Thomas Fuchs a créé un logo qui me semble bien correspondre à cette résistance qui est désormais en marche. Il nous permettrait de rappeler au Conseil Fédéral, à tous les élus de notre pays et à tous les gouvernements qui nous menacent que c'est le peuple, en Suisse, qui est souverain. Il faudra désormais compter sur lui !



Petit message "A QUI DE DROIT"

Sous ses abords de femme paisible, toujours prête aux bons offices et à l'humanisme, Mère Helvetia sait aussi se révéler déterminée et particulièrement féroce lorsque l'on touche à ses enfants ! Vigilante et alertée, elle ne va pas se laisser violer sans réagir, fusse à ses enfant de lui rappeler qu'ils ont été abusés !



Souvenez-vous en chaque fois que vos mettez la main à la poche !

Laissons à Albert Leimgruber, rédacteur de la toute jeune *Voix Libre*, les deux citations de fin :

1° **"Bien informés, les hommes sont des citoyens ; mal informés, ils deviennent des sujets."**

(A. Saugy, économiste et sociologue français 1898-1990)

2° **"Les problèmes les plus graves dont nous souffrons aujourd'hui ne viennent pas de l'extérieur. Ils proviennent bien plutôt de l'atmosphère d'auto-abaissement injustifiée dans laquelle une partie influente de nos intellectuels nous a plongés. Si nous perdons la foi en nous-mêmes, nous précipiterons notre propre fin."** (Winston Churchill, lors d'un discours prononcé... le 23 avril 1933 !)

Marc R. Studer

24.05.2012

Sources militaire et géopolitiques : Anne-Elisabeth Fournier - Sources financières : FINMA – OAR-G